



ASC International House



## INSTITUTION JEANNE D'ARC

Site Ecole

Entrée : 306 Rue Marius Cadoz  
01170 GEX

Téléphone : 04 50 28 44 10

Télécopie : 04 50 28 44 11

Comptabilité : 04 50 28 36 02

Courriel : [secr.eco@jda-gex.org](mailto:secr.eco@jda-gex.org)

Site Internet : [www.jda-gex.org](http://www.jda-gex.org)

# Wednesday English Programme 2011/2012

**Rentrée**

**Mercredi 7 Septembre 2011 à 8h30**

*Rassemblement sous le préau de l'école à 8H15*

## ACCUEIL DES ÉLÈVES

Le mercredi dès **8h**. Nous demandons instamment aux parents de ne pas déposer les jeunes enfants avant 8h00, heure d'arrivée des surveillants.

## ABSENCES

Toute absence doit être signalée le plus tôt possible, idéalement avant 8h45, au secrétariat du primaire : **04 50 28 44 10** (laisser le message sur le répondeur en cas d'absence de la secrétaire) et justifiée auprès de l'enseignant au retour de l'enfant en classe, par un mot écrit.

## VACANCES SCOLAIRES Zone A

Du (après la classe)	Au matin du	
TOUSSAINT	Vendredi 21 octobre 2011	Jeudi 3 novembre 2011
NOEL	Vendredi 16 décembre 2011	Mardi 3 janvier 2012
HIVER	Vendredi 10 février 2012	Lundi 27 février 2012
PRINTEMPS	Vendredi 6 avril 2012	Lundi 23 avril 2012

**➔ ATTENTION : PAS DE COURS D'ANGLAIS**  
**LE MERCREDI 16 MAI 2012**  
**COURS A JEANNE D'ARC POUR LE PONT DE L'ASCENSION**

## FIN DES COURS

La fin des cours vous sera communiquée ultérieurement

## FOURNITURES

**Votre enfant recevra un livre. Merci de prévoir :**

- Un cahier maxi format (96 pages)
- Un cahier petit format 17x22 pour l'orthographe et le vocabulaire
- Un cahier petit format pour un cahier de liaison (devoirs, messages etc.)
- Un classeur A4 à anneaux 4 mm ou 5mm
- Un paquet d'intercalaires en carton (5)
- Du papier A4 avec marge
- Des chemises en plastique perforées
- Une trousse avec des stylos, crayons, stabilos (pour travailler sur des textes),
- Des crayons couleurs ou des feutres, un bâton de colle, des ciseaux, etc.

## SECTION ANGLOPHONE ET DÉCOUVERTE DE L'ANGLAIS

Notre partenaire : ASC INTERNATIONAL HOUSE [www.asc-ih.ch](http://www.asc-ih.ch)

Responsable : Mme Dubuisson - Tél : 004122 731 85 20.

Tous les mercredis de 8h30 à 12h. Les cours sont donnés aux enfants du CP au CM2.

### ➤ SECTION ANGLOPHONE

Trois heures de cours d'anglais et l'activités « cross-curricular » par semaine destinées aux enfants de langue maternelle anglaise, et ceux qui parlent anglais couramment en famille, suivant le syllabus du « English National Curriculum » avec les enseignants diplômés de Grande Bretagne.

### ➤ DÉCOUVERTE DE L'ANGLAIS

Deux heures de cours d'anglais langue étrangère pour les élèves non anglophones, avec des enseignants spécialisés et diplômés dans l'enseignement des langues pour jeunes apprenants.

Une heure d'activités en anglais avec des enseignants et animateurs de langue maternelle anglaise : théâtre, bricolage, musique, chant , projets de l'histoire et géographie etc. Le but est de travailler en équipe, en anglais, en toute confiance, afin de réaliser des petits projets ensemble.

### L'organisation de la matinée:

- Début des cours à 8h30
- Pause surveillée de vingt minutes à 10h30.
- Fin des cours à midi après avoir participé au rangement du matériel.

### Le prix de ce programme :

#### • Pour les enfants scolarisés au sein de l'Institution Jeanne d'Arc

Ce programme n'est pas inclus dans le prix de la scolarité. Le coût sera indiqué sur la facture de la scolarité à Jeanne d'Arc, le mode de règlement sera identique à celui de la scolarité.

- 1089 € par an ou 121€ par mois (d'octobre à juin),
- 873€ pour le 2<sup>e</sup> enfant,
- 774€ pour le 3<sup>e</sup> enfant.
- Les frais pédagogique facturés sur le 1<sup>e</sup> trimestre : 45€/enfant.

#### • Pour les enfants extérieurs à Jeanne d'Arc

Le coût pour une année est de :

- 1152€ par an ou 128€ par mois (d'octobre à juin),
- 936€ pour le 2<sup>e</sup> enfant,
- 837€ pour le 3<sup>e</sup> enfant.
- Les frais pédagogique facturés sur le 1<sup>e</sup> trimestre : 45€/enfant.

### PEARSON TEST OF ENGLISH

Pour chaque niveau de l'anglais langue étrangère, les élèves passeront, à la fin de l'année scolaire un test le : PEARSON TEST OF ENGLISH validant leur niveau de langue.

Le test n'est pas obligatoire. Le coût du test (35€ par année) sera facturé au moment de l'inscription au test.

# ECOLE JEANNE D'ARC

## REGLES DE VIE AU

### WEDNESDAY ENGLISH PROGRAMME

L'Ecole Jeanne d'Arc est un établissement catholique d'Enseignement, ouvert à tous. Le fait d'inscrire librement un enfant à l'Ecole suppose l'acceptation d'obligations directement liées au projet éducatif de l'Institution Jeanne D'Arc.

C'est dans ce cadre que s'inscrit au Wednesday English Programme, service complémentaire proposé aux familles de Jeanne d'Arc et aux extérieurs du pays de Gex.

Tous les élèves qui le fréquentent, adoptent de ce fait les règles de vie quotidienne de l'école.

Dans ce contexte, les élèves de l'Ecole sont en droit d'attendre une qualité d'enseignement, de prétendre à des conditions de travail et d'accueil, aussi favorables que possible.

#### 1- Comportement - Attitude - Respect

Le respect est vécu comme une valeur essentielle au développement harmonieux de la vie en collectivité et comme un point d'ancrage indispensable pour donner des références fortes aux jeunes.

Chaque élève, comme toute personne qui fréquente l'Ecole, se doit d'avoir une attitude respectueuse envers :

- **Les personnes** (élèves, professeurs, personnels, ...), **cela signifie** être poli, enlever sa casquette à l'intérieur des bâtiments, corriger son langage et ses attitudes, accepter les différences. Les élèves se lèveront à l'entrée d'un adulte dans la classe.
- **Le matériel** mis à disposition (locaux, mobilier), **cela signifie** veiller à ne procéder à aucune dégradation. A ce titre, les cutters, Tipp-Ex, chewing gum et feutres indélébiles sont interdits.
- **Son propre matériel** (livres, cahiers, outils de travail), **cela signifie** savoir qu'un bon élève a de bons outils.
- **Le travail des autres** (circuler dans le calme et le silence), **cela signifie** accepter de ne pas courir, de ne pas parler à voix haute en classe, dans les couloirs et les escaliers.

**La violence**, qu'elle soit physique ou verbale ne peut être tolérée.

**La ponctualité et l'assiduité** sont un signe de respect des autres et de soi-même, **cela signifie** être à l'heure et ne pas manquer les cours sans motif réel et important

#### 2 - Vie en collectivité

Les règles élémentaires de la vie en collectivité s'imposent dans le cadre du Wednesday English Programme. Les dispositions qui suivent ont pour objet de codifier des points spécifiques à ce programme. De manière générale, l'enfant ne devrait être en possession que du seul matériel nécessaire à un travail scolaire.

##### Accès dans l'établissement

- Pour des raisons de sécurité, l'accès dans l'enceinte scolaire est interdit à toute personne étrangère à l'Etablissement sauf autorisation du Chef d'Etablissement, de l'un de ses représentants ou de la directrice académique ASC.
- **La desserte rapide n'est pas un lieu de stationnement.** Elle vous permet de prendre en charge vos enfants rapidement avant de repartir. Les familles qui l'empruntent doivent imposer à leurs enfants de guetter l'arrivée de la voiture depuis la cour.
- Pas de chien dans l'enceinte de l'établissement, par mesure d'hygiène et de sécurité.

##### Objets dangereux

L'introduction d'objets dangereux (couteau, laser, canif, cutter, etc...) dans l'enceinte scolaire est interdite.

## Vols

Il est rappelé que l'établissement n'est pas responsable des vols qui pourraient être commis dans son enceinte. Pour éviter toute tentation, il est recommandé de ne pas porter d'objets de valeur ou être en possession de somme d'argent trop importante.

L'obligation d'honnêteté ne souffre aucune exception. Le vol, le recel, le racket, la complicité de vol, les attitudes passives face à un acte délictueux sont des délits graves, qui seront sanctionnés de manière exemplaire. La valeur de l'objet dérobé n'est pas un facteur aggravant ou minorant, c'est l'acte qui est condamnable.

Les parents devraient être attentifs et reprendre leur enfant chaque fois qu'il rapporte un objet qui ne lui appartient pas. Ne pas hésiter, à pousser un peu l'enquête, même avec l'Ecole. Il n'est pas de petit vol excusable en milieu scolaire (trousses, calculatrices, sacs, cartables, vêtements, livres, etc...)

Tout ceci est d'autant plus important que des salles de classe sont mises à disposition des élèves du Wednesday English Programme.

## Sanctions

Dans le cas où les règles de vie à l'Ecole ne seraient pas respectées par les élèves, des sanctions, à adapter selon la gravité du cas, seront prises à leur rencontre par la directrice académique ASC ou le chef d'établissement.

### Manque de travail :

Avertissement oral  
Alerte des parents

### Comportement :

Réprimande orale,  
Avertissement écrit,  
Convocation des parents,  
Exclusion temporaire de certains cours,  
Non renouvellement de l'inscription à la rentrée suivante.

## 3 - Organisation scolaire

L'organisation présentée ci-dessous a pour objet de préciser certaines procédures relatives au bon fonctionnement de l'Etablissement. Le mercredi, les portes sont ouvertes à 8 h 00.

### Rentrées en cours

Au début de la demi-journée et à la fin de la récréation, les élèves se rangent dans le calme et le silence aux endroits réservés, dès la **première sonnerie**. Ils se rendent en cours, accompagnés de leur enseignant. Les déplacements s'effectuent en silence.

### Absences

- **Imprévisibles**  
L'Ecole doit être avertie le plus rapidement possible par téléphone au 04.50.28.44.10. Si ce dernier numéro ne répond pas : laisser un message téléphonique.  
De plus, l'élève doit présenter un justificatif écrit d'absence à l'enseignant dès son retour au Wednesday English Programme.
- **Prévisibles**  
Une absence prévisible ou un rendez-vous doit être signalé le plus tôt possible (et non le jour même) au secrétariat de l'Ecole

### Travail personnel

L'inscription à ces deux parcours génère un temps de travail personnel durant la semaine, condition nécessaire de réussite dans les apprentissages de la langue.

### Ascenseur

L'usage de l'ascenseur est exclusivement réservé aux handicapés et aux adultes.

***Une charte de l'élève est signée en début d'année par l'enfant et les parents. Elle symbolise l'adhésion aux règles de vie au Wednesday English Programme dans l'école Jeanne d'Arc.***